

# DRAAF SRAL

## Mission Santé des Forêts

Février 2020

## Bilan sylvosanitaire 2019

### Région Nouvelle-Aquitaine

*D'un point de vue climatique, l'année 2019 se caractérise par un hiver doux (sauf janvier) et sec ponctué de quelques chutes de neige lourde sur le Limousin. Les conditions printanières sont contrastées avec des précipitations globalement déficitaires sauf dans le département des Landes. L'été connaît deux épisodes caniculaires en juin et en juillet. Le déficit hydrique concerne l'ensemble de la région à l'exception des Pyrénées-Atlantiques et des Landes. Il est particulièrement marqué à l'Est de la région. L'automne se caractérise fort heureusement par le retour de précipitations nombreuses et abondantes à l'origine d'inondations dans certains secteurs (vallées de l'Adour, de la Boutonne, de la Charente).*

*Les diverses conditions climatiques au niveau de la grande région aboutissent à une certaine disparité au niveau de l'état sanitaire : globalement le massif landais affiche un bon état sanitaire malgré la gradation de la processionnaire du pin amorcée en 2018 et des fontes de semis sur les forêts domaniales du littoral, tandis que les massifs du Limousin sont touchés par des attaques de scolytes sur résineux, essentiellement typographe de l'épicéa et pityoktéines sur sapin avec localement des phénomènes de dépérissement sur mélèze et sapin de Vancouver.*

**Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture  
et de la forêt  
Nouvelle-Aquitaine**

Site de Bordeaux  
51, rue Kiéser - CS 31387  
33077 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 00 42 00  
Fax : 05 56 00 42 20

Courriel :  
draaf.aquitaine-nouvelle-aquitaine@agriculture.  
gouv.fr

Site :  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>



Rédaction : DRAAF-SRAL  
Sygrid Launes  
Mission Santé des Forêts  
Nouvelle-Aquitaine  
Conception : M-L Theiller  
SRISSET Bordeaux

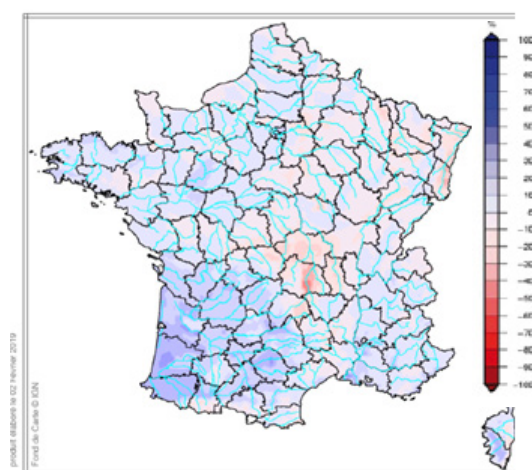
Crédits photos :  
DRAAF Nouvelle-Aquitaine et  
réseau des correspondants  
-observateurs du DSF

Reproduction autorisée sous  
réserve de citer la source

### CONTEXTE CLIMATIQUE DE L'ANNÉE

Une année chaude avec des précipitations contrastées selon les saisons et les secteurs.

Écart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice  
d'humidité des sols le 1<sup>er</sup> février 2019 (carte 1)



conformes aux normales à l'exception d'un léger déficit en Creuse et au nord de la région (Cf. carte 1).

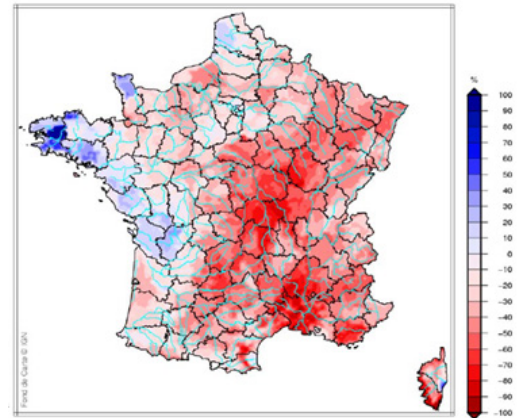
**Les conditions climatiques printanières** sont très nuancées avec parfois des records de fraîcheur au mois de mai accompagnés de gelées puis des records de chaleur au mois de juin (36,2°C à Limoges). Les précipitations sont inégalement réparties sur le territoire souvent déficitaires notamment en Creuse et excédentaires dans le département des Landes.

L'hiver 2018/2019 se caractérise par des températures douces à l'exception du mois de janvier. La deuxième quinzaine de février est marquée par des conditions anticycloniques à l'origine de températures et d'un ensoleillement exceptionnels. Les précipitations hivernales sont quant à elles globalement déficitaires malgré quelques épisodes pluvieux fin janvier et début mars. Seul le sud de la région (Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) reçoit des précipitations au dessus des normales au mois de janvier. Néanmoins, après la sécheresse estivale et automnale de 2018, l'indice d'humidité des sols superficiels au 1<sup>er</sup> février 2019 retrouve des valeurs

L'été est chaud pour l'ensemble de la région avec un épisode caniculaire du 22 au 25 juillet et de nouveaux records de température (42, 1°C à Brive, 41,2°C à Bordeaux, 37,9°C à Limoges). La sécheresse se poursuit sauf pour le sud de la région (Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques). La chaleur associée au manque de précipitations contribue à l'assèchement des sols dans le Limousin (cf carte 2).

A partir d'octobre, les précipitations font leur retour sur l'ensemble de la région. Elles sont même largement au dessus des normales mensuelles dans la plupart des départements à l'exception des Pyrénées-Atlantiques et du Lot-et-Garonne. Les premières chutes de neige font leur apparition au début du mois de novembre. L'automne est exceptionnellement pluvieux avec de nombreux records mensuels et même tous mois confondus, comme à Mont-de-Marsan (366 mm), Dax (503 mm), la pointe de Socoa (519 mm), Laruns (280 mm en 24 heures). Les précipitations abondantes permettent de recharger les nappes et bien au delà avec des sols saturés et de nombreux cours d'eau (Gave d'Oloron, Garonne...) qui débordent lors des passages perturbés de décembre provoquant des inondations dans les vallées de l'Adour, de la Boutonne et de la Charente.

Écart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1<sup>er</sup> octobre 2019 (carte 2)



## INCIDENTS CLIMATIQUES ET IMPACT SUR LA SANTÉ DES FORÊTS

### 🍂 Chute de neige

Comme en 2018 à la même époque, les premières chutes de neige font leur apparition début novembre, dans le département des Pyrénées-Atlantiques et sur les hauteurs du plateau de Millevaches en Limousin, sur une végétation encore bien feuillée sans causer de dégâts notables.

### 🍂 Peu d'orages et des épisodes venteux sans conséquence majeure

En 2019 les coups de vent hivernaux (tempête Gabriel du 29 janvier et vents forts de début mars) épargnent les massifs. Quelques dégâts sont observés sur peupliers à la suite des rafales de vent de début mai (tempête Yukon au nord de la région) et début juin (tempête Miguel qui a balayé l'ensemble de la région). Malgré les fortes rafales de vent enregistrées sur le littoral, la première tempête automnale Amélie ne cause que des dégâts isolés. Les tempêtes Elsa et Fabien qui ont parcouru le pays entre le 19 et le 23 décembre sont responsables de chablis isolés épars sur l'ensemble de la région.

De façon plutôt inhabituelle, les orages sont également par ailleurs peu nombreux en août.

### 🍂 Gel printanier

Quelques gelées tardives au mois de mai ont localement impacté les essences feuillues, principalement les chênes dans le nord de la région (Charente limousine et département de la Vienne) mais également les hêtres dans les Pyrénées au dessus de 1 000 mètres d'altitude (secteurs de Mendive, Borce).

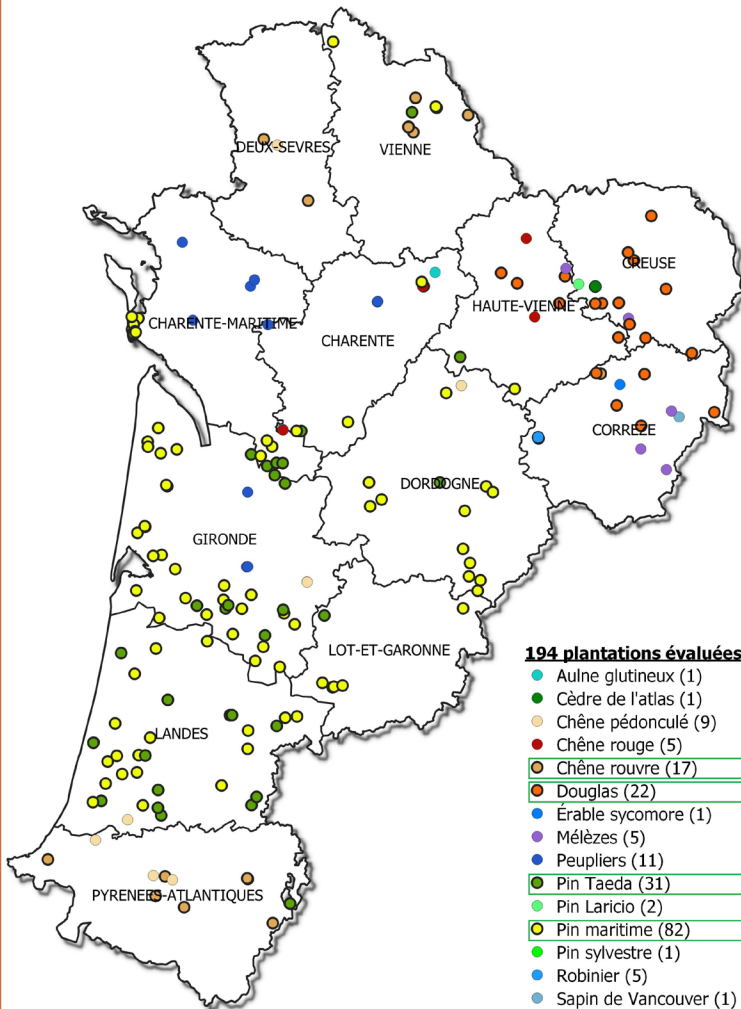
### 🍂 Sécheresse et chaleur

La sécheresse estivale et automnale amorcée en 2018 se poursuit en 2019. Ainsi, dès janvier 2019, la majorité des départements de la région affiche un déficit hydrique à l'exception du sud de la région (département des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques). Ce déficit hydrique très marqué dans le nord et est de la région (département de la Creuse mais également des Deux-Sèvres) associé aux deux épisodes caniculaires de juin et juillet a entraîné localement des jaunissements voire des chutes prématurées d'aiguilles sur Douglas en Limousin allant jusqu'à des rougissements et dépérissements constatés sur certains peuplements de mélèzes du Limousin. Ces conditions de stress contribuent à un affaiblissement des arbres les rendant plus vulnérables aux scolytes. Les attaques de typographe de l'épicéa initiées au 2<sup>ème</sup> semestre de 2018 se poursuivent mais sans extension notable des foyers existants tandis que les sapins pectinés subissent à leur tour des attaques de ptyokteines.

Certains houppiers de feuillus (châtaigniers, robiniers, chênes) sont localement marqués par la sécheresse et les coups de chaleur avec des houppiers clairs accompagnés d'un dessèchement du feuillage (brunissement du feuillage dans les hêtraies du secteur de Nay en Pyrénées-Atlantiques par exemple). Ces dessèchements conduisent parfois à une chute totale du feuillage par exemple sur charmes en basse Corrèze.

## Réussite des plantations de l'année

Carte de répartition des plantations suivies en 2019 par essence



Source : base DSF

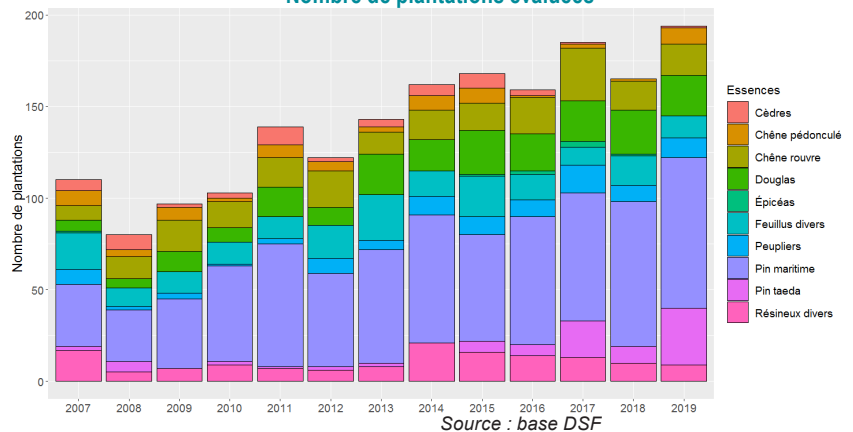
En 2019, près de **200 plantations** de l'année ont été suivies en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'enquête annuelle nationale d'évaluation de la réussite des plantations mise en place par le DSF depuis 2007. Pour notre région, les pins (maritime, taeda et Laricio) représentent plus de la moitié des plantations évaluées, arrivent ensuite les chênes (31 plantations suivies) et le Douglas (22 plantations suivies). Les observations de printemps, toutes essences confondues, mettent en évidence une augmentation du nombre de plants ayant subi des dégâts de gibier (abroustissement principalement), des consommations de feuillage par les insectes défoliateurs et la présence de dégâts liés au gel.

L'évaluation du **taux de reprise à l'automne est de 89 % en moyenne toutes essences confondues**, soit légèrement inférieur à celui de l'an passé qui s'élevait à 91,5 %. En 2019, 36 plantations sur les 192 observées présentent un taux de reprise inférieur à 80 %. La principale cause de mortalité indiquée demeure **abiotique**. Le pin maritime affiche un taux de reprise des plantations inférieur à 2018 (près de 90 % en 2019 au lieu de 97 % en 2018). Cette valeur s'explique par un très faible taux de reprise observé dans le département de Charente-Maritime (à peine 60%) et dans une moindre mesure en Charente et dans la Vienne, départements pour lesquels des mortalités imputables à la sécheresse ont été notées. Quant aux plantations de Douglas, le taux de reprise (86 %) est au même niveau que 2018 année répertoriée au 2<sup>ème</sup> rang après 2015 comme mauvaise année de réussite des plantations.

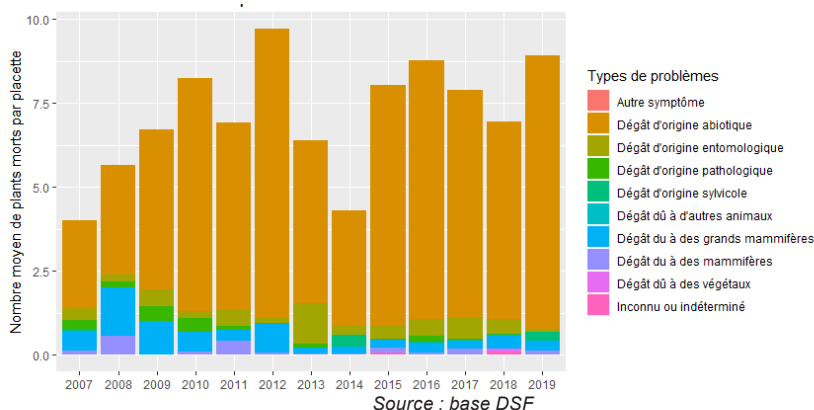
S'agissant des chênes, le taux de reprise est compris entre 86 et 91 % selon l'espèce considérée.

Compte tenu du faible effectif par essence à l'échelle régionale, les résultats de ce suivi seront à confronter pour une analyse statistiquement solide à ceux obtenus au niveau national.

Nombre de plantations évaluées



Problèmes relevés



## BILAN SYLVOSANITAIRE SUR RÉSINEUX

### Les diagnostics de veille sanitaire 2019 concernent majoritairement des résineux (76,5 %).

Les problèmes signalés portent principalement sur des symptômes d'origine pathologique avec la problématique des pourridiés racinaires commune au massif landais ainsi qu'au Limousin pour le fomès, la maladie des bandes rouges toujours très présente dans le sud de la région et fait nouveau en 2019, une recrudescence de rouille vésiculeuse sur pin maritime dans les Landes et dans une moindre mesure, rouille suisse du Douglas en Haute-Vienne et Pyrénées-Atlantiques. Les problèmes d'origine entomologique représentent 34 % des signalements. Parmi eux, sont majoritairement signalés des dégâts imputables aux scolytes (24 % des cas). Les premiers dégâts observés en 2018 sur épicéas en Limousin suite à la sécheresse, s'étendent en 2019 à d'autres essences comme les sapins (pectinés et de Vancouver) et les mélèzes. Des phénomènes localisés et inhabituels de rougissement, dessèchement, défoliation apparaissent en Limousin sur Douglas et mélèzes. Dans ce territoire, les dépérissements des sapins de Vancouver s'aggravent. Ces symptômes sont probablement l'expression du stress subi par les arbres suite à deux années consécutives de sécheresse et de coups de chaleur marqués. Pour les mêmes raisons, des fontes de semis sont observés dans les forêts domaniales de pin maritime du littoral.

#### Les Pourridiés (*Armillaire, Fomès*)

Les problèmes sanitaires rattachés à ces champignons racinaires responsables de la maladie du rond, représentent 14 % des signalements. La contamination des peuplements indemnes s'opère par germination des spores véhiculées par le vent sur des souches fraîches ou par contacts racinaires.

Armillaire et fomès sont responsables de tâches de mortalités de pin maritime dans le massif landais que ce soit sur le littoral girardin (Audenge, Carcans, Hourtin, Lacanau, Ste-Hélène), landais (Boucau, Castets, Léon, Messanges, Vielle-St-Girons...) ou dans les terres (Ars, Labrit, Labenne, Lencouacq, Losse...). Les signalements semblent en recrudescence au nord des Landes.

Le Limousin est également concerné par cette problématique avec des observations sur sapin de Vancouver, épicéa et Douglas.

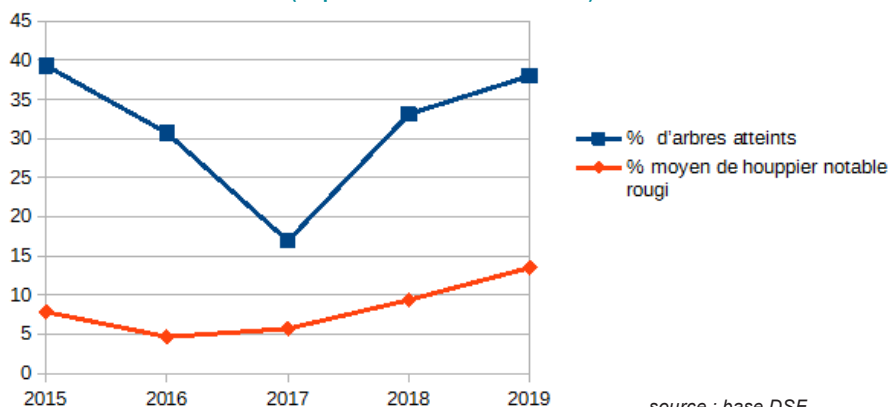
Sur sapin et épicéa le fomès altère la qualité du bois en provoquant des pourritures de cœur et des tâches d'altération sur Douglas.

Seule une lutte préventive contre le fomès est efficace, elle repose sur une protection des souches fraîchement exploitées (dépressage, éclaircie ou coupe rase avec reboisement résineux) par pulvérisation d'un produit de biocontrôle à base d'un champignon antagoniste.

#### Maladie des bandes rouges (*Dothistroma sp.*)

La pression de la maladie des bandes rouges sur pin laricio progresse en 2019. Le taux d'arbres atteints dans le réseau de placettes fixes est de 38 % contre 33 % en 2018. Le département des Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes sont les plus concernés par les rougissements de houppier du fait de cette maladie. Il est recommandé d'améliorer l'aération des peuplements pour réduire la pression de la maladie. Le contexte climatique des Pyrénées-Atlantiques reste néanmoins favorable à la maladie compte-tenu de l'importance des précipitations enregistrées.

Évolution de la maladie des bandes rouges sur le réseau de placettes permanentes (15 placettes - 450 arbres notés)



source : base DSF

#### La rouille vésiculeuse de l'écorce des pins à 2 aiguilles (*Cronartium flaccidum*)

La rouille vésiculeuse de l'écorce des pins à 2 aiguilles constitue le point phytosanitaire marquant de l'année 2019 sur pin maritime dans le massif landais. Les premiers symptômes sont observés fin mars sur de très jeunes peuplements situés à Léon dans les Landes. L'état des parcelles s'est fortement dégradé par la suite pour atteindre, à l'automne, un taux de tiges affectées atteignant jusqu'à 80 %. La maladie s'observe également sur d'autres jeunes peuplements dans le secteur de Léon, Magescq et Herm, particulièrement sur landes sèches. Les plants présentent des dessèchements partiels ou totaux des aiguilles et des branches situées au dessus du chancre sur le tronc portant les vésicules orangées. Des écoulements de résine sont également visibles. La zone chancreuse génère un point de moindre résistance mécanique à la casse et ce d'autant plus que les écoulements de résine attirent la pyrale du tronc.

Des attaques identiques sur pin maritime ont déjà été signalées entre 2015 et 2017 dans les communes de Campagne, Begaar et Carcarès-Ste-Croix dans les Landes et en Charente-Maritime (Bussac Forêt, Chepniers, Oléron) et plus anciennement sur pin à crochets et pin sylvestre dans les Pyrénées-Atlantiques (Eaux Bonnes).

Écoulement de résine au niveau des fructifications orangées



© Drian, Nouvelle-Aquitaine, SRAAL

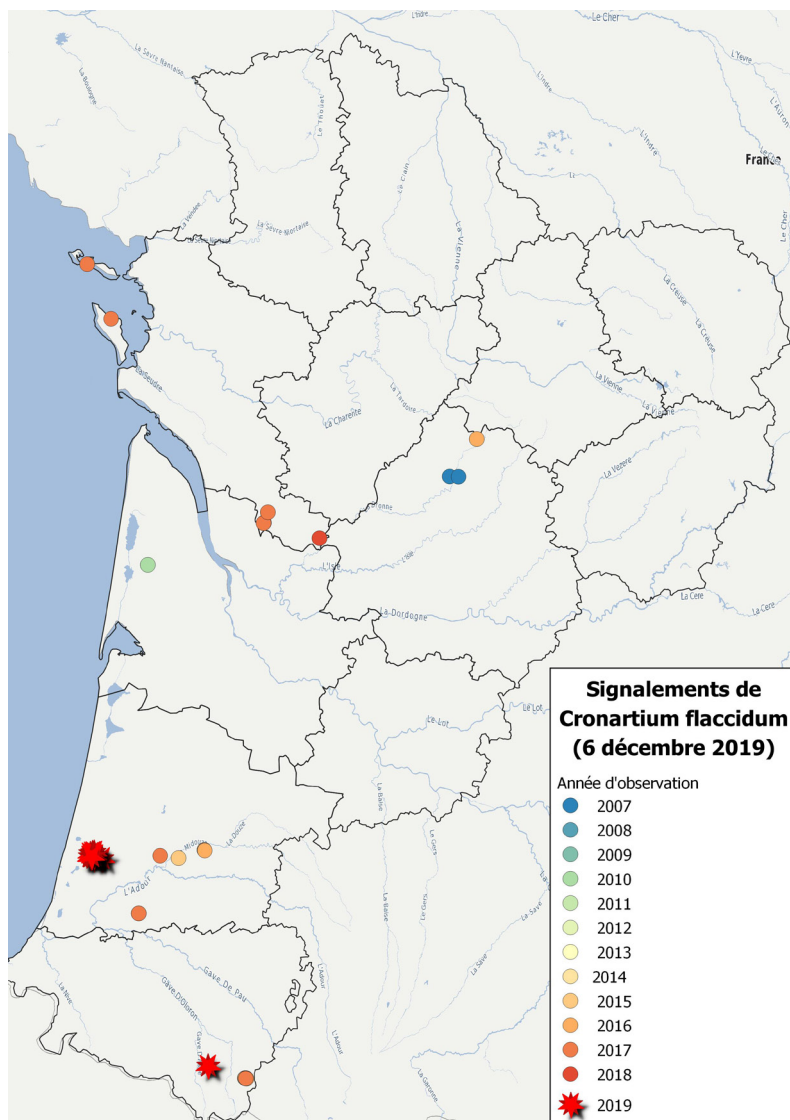
La maladie paraît très agressive sur les jeunes peuplements de pin maritime entraînant des taux de mortalité importants alors qu'ils sont faibles sur peuplements adultes.

Comme toutes les rouilles, le cycle de la maladie est complexe avec un délai de plusieurs années entre date de l'infection par les aiguilles et date d'apparition des vésicules et chancres sur les troncs et rameaux. Le nombre important de signalements dans le secteur de Léon pourrait être à relier à la présence de cultures de pivoine à proximité des peuplements atteints. La pivoine constitue avec le dompte-venin un hôte alternant nécessaire à la réalisation du cycle complet de la maladie. Les fortes pluviométries de l'automne sont favorables à la fructification du champignon avec l'apparition des vésicules oranges qui permettent de diagnostiquer avec certitude la maladie. A ce stade d'évolution de la maladie, la présence d'hôtes alternants n'est plus nécessaire pour assurer de nouvelles fructifications du champignon et contaminations des pins voisins. Les dégâts apparaissent d'autant plus importants que les plants étaient affaiblis par la sécheresse de 2018 ainsi que par d'autres ravageurs, tels que le gibier, la pyrale du tronc, le pissode dont la présence a été constatée sur les parcelles atteintes.

Jeune peuplement de pin maritime présentant des sujets atteints (jaunissement des aiguilles)



Répartition des signalements enregistrés dans la base DSF depuis 2007

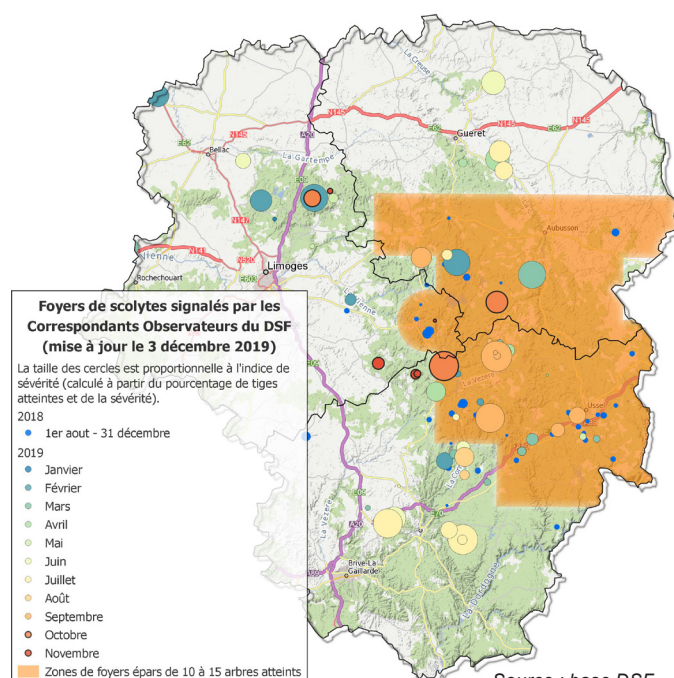


source : base DSF

## Les attaques de scolytes en Limousin

Suite aux sécheresses estivales et automnales de 2018, des attaques de typographe sont apparues dès le mois d'août 2018 dans le Limousin sur des épicéas affaiblis par les conditions climatiques. En 2019, malgré des conditions printanières et estivales favorables au vol des insectes (températures douces et absence de pluie), peu de nouveaux foyers sur épicéas ont été recensés et ce sont souvent les foyers existants qui se sont étendus aux épicéas en périphérie. Par contre, les attaques de scolytes (*Pityokteines* et *pissode*) progressent sur les sapins pectinés, sapins de Vancouver et les mélèzes, dans les secteurs de Chaumeil, Bonnefond, Espagnac, Saint-Martial-de-Gimel, Ussel en Corrèze, Ahun, Gentioux-Pigerolles, Pionnat en Creuse et Moissannes, Saint-Symphorien-sur-Couze en Haute-Vienne.

Pour limiter l'extension des épidémies de scolytes, les arbres encore porteurs de scolytes (houppiers verts) doivent être éliminés avant l'envol des insectes ainsi que les sites de reproduction de l'insecte constitués par les chablis et les bois verts issus de coupes normales. En période de vol des scolytes (avril à octobre), l'évacuation des produits d'exploitation doit se faire rapidement (4 à 6 semaines après abattage).



Source : base DSF

## Hylobe

Ce charançon cause localement des dégâts importants sur des reboisements de pins maritimes dans les Landes (Losse) et en Gironde (Martignas-sur-Jalles) ainsi que sur des plantations de Douglas en Corrèze (Saint-Merd-Les-Oussines et Bonnefond).

Un allongement de la période d'attente entre la coupe et le reboisement de 2 ans est de nature à réduire considérablement les dégâts sur plants. La présence de coupes récentes à proximité d'un reboisement peut néanmoins être à l'origine d'attaques en limite entre le reboisement et la coupe du fait des déplacements de l'insecte.

L'élimination des souches permet également de limiter les sites de reproduction de l'hylobe mais cette pratique n'est pas forcément généralisable à tous les chantiers.

En cas de risque élevé, la lutte préventive par protection des plants (barrières physiques ou traitement phytosanitaire) est à envisager.



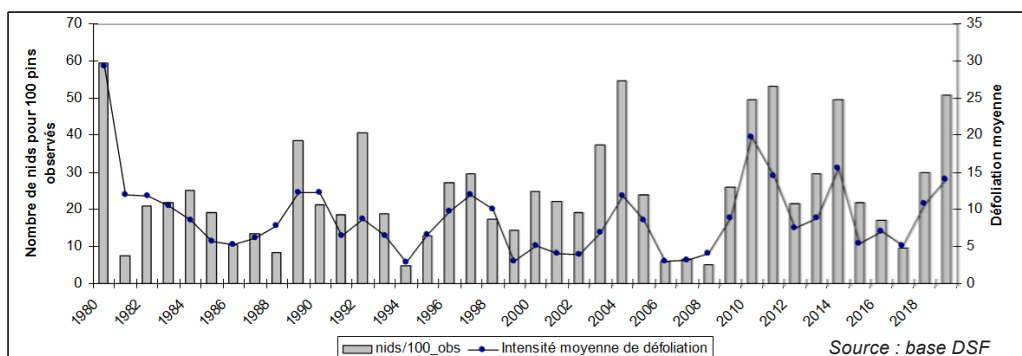
## Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Le suivi de ce ravageur repose sur différents dispositifs dont un réseau d'observation de placettes fixes, une surveillance à l'échelle des quadrats (16 km x16 km), un suivi du front de progression sur la zone du massif central et enfin, pour des attaques particulièrement fortes et localisées un dispositif général de surveillance sanitaire.

Le réseau régional de placettes fixes est constitué de 146 placettes dont 83 situées dans le massif landais. Sur ces placettes sont notés chaque année le nombre d'arbres attaqués, le nombre de nids et la défoliation occasionnée par les chenilles.

En 2019, des traces de présence de la chenille sont observées sur 6 925 arbres pour un total de 29 325 arbres observés (soit 23,6 %) avec 9 815 nids dénombrés (soit une moyenne de 1,4 nid par arbre) et une défoliation moyenne de 11,6 %.

Près du tiers des arbres du réseau du massif landais sont concernés (nids et/ou consommations) avec 7009 nids dénombrés et une défoliation moyenne de 14 %.



L'évolution pluriannuelle du nombre moyen de nids pour 100 arbres et de défoliation sur les placettes du massif landais est présentée dans le graphe ci-contre.

Le graphique montre une augmentation du nombre de nids et de la défoliation au cours des deux dernières années.

Le niveau de défoliation observé sur les placettes ainsi que le pourcentage de lisières défoliées à plus de 50 % à l'échelle du quadrat figure dans la carte ci-contre. Un fort niveau de défoliation de certains quadrats s'observe au cœur des Landes.

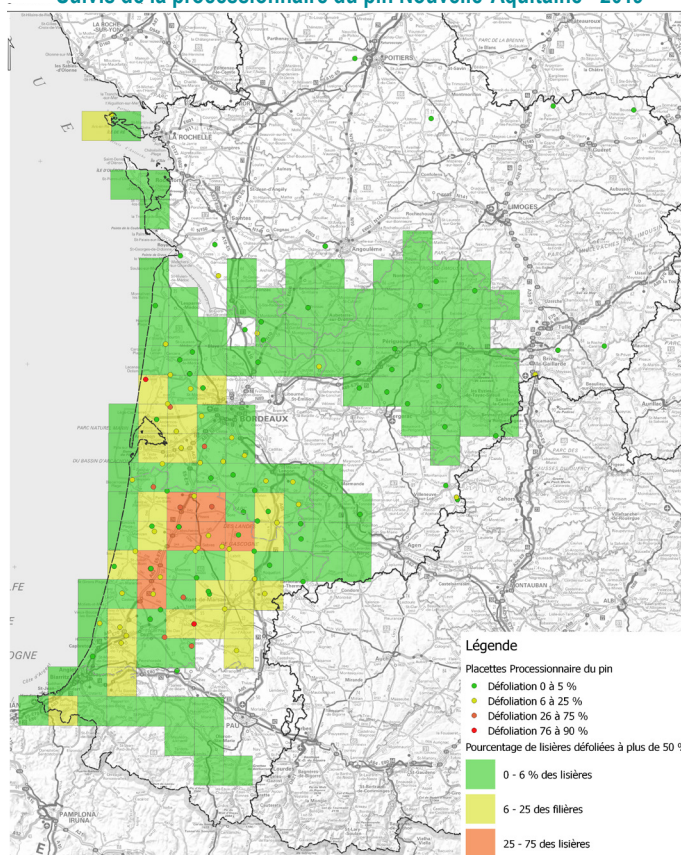
Toutes ces observations tendent à indiquer une phase de gradation de l'insecte et laissent penser que des défoliations localement fortes sont à craindre au cours de l'hiver 2019-2020. Elles confirment le caractère cyclique des pullulations de l'insecte, la précédente pullulation dans le massif landais date de 2010 après la tempête Klaus

Le front de progression de la chenille se poursuit au sud-ouest du plateau de Millevaches notamment le long de l'A89 comme présenté sur la carte ci-contre. Elle est signalée jusqu'à 700 mètres d'altitude principalement en lisière des massifs exposés au sud.

## Symptômes de rougissement, perte d'aiguilles voire dépérissement d'origine multifactorielle

Dans le Limousin, les dépérissements du sapin de Vancouver se poursuivent et s'accroissent du fait de la recrudescence des attaques de scolytes. La première canicule de fin juin 2019, entraîne des jaunissements avec une chute des aiguilles anciennes sur Douglas (secteurs St Mexant, Aix, Neuvic). Des dépérissements (rougissement, perte d'aiguilles, dessèchement avec mortalité) sont constatés de façon inhabituelle dans certains peuplements de mélèzes en Creuse et en Haute-Vienne.

## Suivis de la processionnaire du pin Nouvelle-Aquitaine - 2019

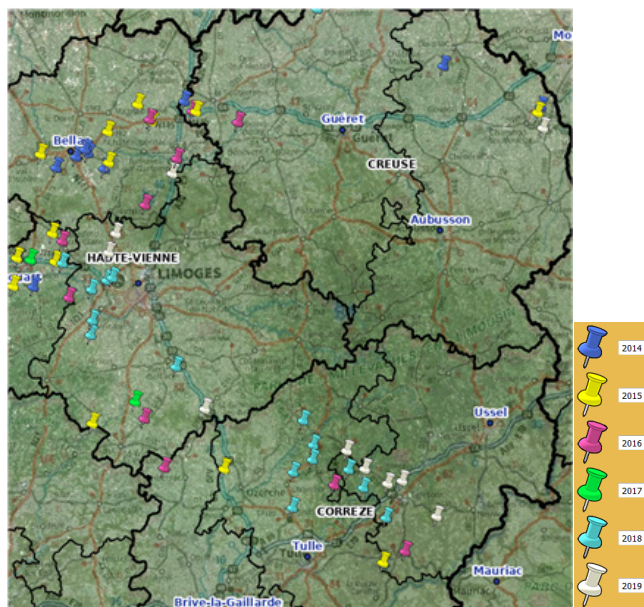


Source : © BD IGN, données DSF

Dans certains cas, des galeries typiques du capricorne du mélèze (*Tetropium gabrieli*) sont observées. Le capricorne du mélèze s'attaque aux arbres affaiblis.

Les analyses réalisées sur différents prélèvements n'ayant pas mis en évidence de pathogène primaire, l'origine de ces symptômes est probablement à relier avec l'intensité du stress hydrique dans cette région d'autant que le mélèze est une essence qui apprécie les sols bien alimentés en eau. A défaut, le climat doit compenser surtout l'été ce qui n'a pas été le cas ces deux dernières années. Selon l'outil de modélisation du bilan hydrique forestier BILJOU©, l'année 2018 se place au deuxième rang depuis 1958 en terme d'intensité et de durée du stress hydrique sur le plateau de Millevaches. L'évolution des peuplements est donc à surveiller.

Carte des signalements sur le front de progression dans le Limousin



Source : base DSF

### La surveillance des organismes réglementés

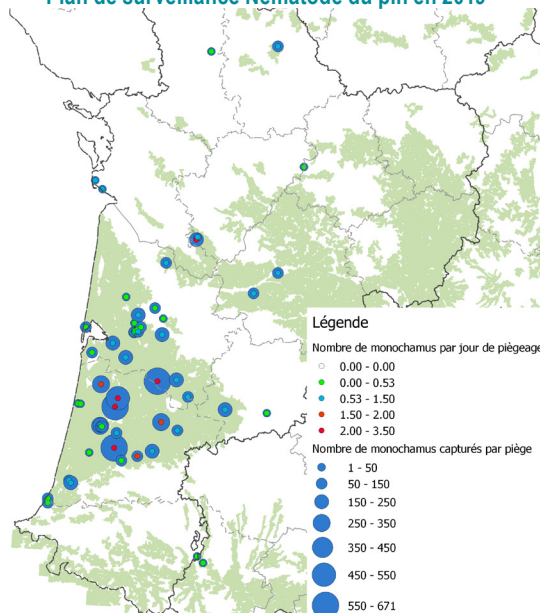
Les données sont issues de plans de surveillance spécifiques dirigés sur des organismes réglementés absents du territoire national. Cette surveillance concerne en Nouvelle-Aquitaine, les organismes suivants :

**Pich canker ou chancre poisseux des pins** (*Fusarium circinatum*), pathogène responsable de chancres et de dépérissements des pins et présent dans le Nord de l'Espagne sur pin radiata. Les peuplements visités (22) dans le cadre du plan de surveillance en Nouvelle-Aquitaine n'ont pas révélé sa présence.

**Phytophthora ramorum**, les lignées présentes aux Etats-Unis sont responsables de la mort subite du chêne et de la disparition de plus d'un million de chênes aux Etats-Unis. Présent depuis 2009 en peuplements forestiers au Royaume-Uni, ce pathogène a entraîné la coupe de 20 000 ha de mélèzes. Sa gamme d'hôtes est large (rhododendron, viorne, hêtre, chêne...) et semble évolutive (châtaignier ?). En Europe, les essences forestières à plus grand risque sont le mélèze et le châtaignier même si aucun cas n'a été signalé sur châtaignier. Une première détection en 2017 dans des mélèzins du Finistère a entraîné un renforcement de la surveillance sur le territoire national. Il convient de préciser que les lignées présentes en Europe sont différentes de celles des États-Unis. Pour la Nouvelle-Aquitaine en 2019, 35 peuplements ont fait l'objet d'une recherche de ce pathogène dont 24 avec prélèvements et analyses d'échantillons. Tous les résultats d'analyses sont négatifs.

#### Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*)

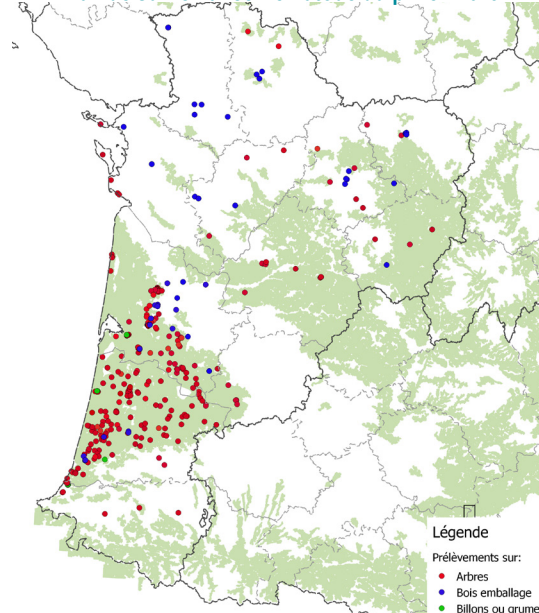
Répartition des piègeages opérés dans le cadre du Plan de surveillance Nématode du pin en 2019



Sources : © BD IGN, données SRAL N-A

de piègeage de l'insecte vecteur (*Monochamus*). Celui-ci est renforcé depuis 2018 et compte 50 pièges. 7 697 insectes ont été piégés en 2019 et aucun n'était porteur du nématode. Les cartes ci-dessus montrent la répartition des prélèvements réalisés en 2019 dans le cadre du plan de surveillance nématode du pin et celle des piègeages.

#### Répartition des prélèvements opérés dans le cadre du Plan de surveillance Nématode du pin en 2019



Sources : © BD IGN, données SRAL N-A

## BILAN PHYTOSANITAIRE SUR FEUILLUS

En 2019, les diagnostics sur essences feuillues sont peu nombreux (133) et représentent un peu moins du quart des signalements de la veille sanitaire. Les problèmes signalés sont principalement d'origine entomologique (cynips du châtaignier, charançons sauteurs) avec l'apparition de dégâts liés à la présence de hannetons et de bombyx disparate sur les chênaies. Le nombre de signalements d'origine abiotique (principalement liés à la sécheresse et à la chaleur) est en augmentation cette année. Des brunissements du feuillage sont observés dans le courant de l'été sur de nombreuses essences (robiniers, hêtres, charmes, châtaigniers ...) et sur une grande partie de la région. L'état sanitaire des châtaigniers poursuit sa dégradation (maladie de l'encre, sécheresse...).

### Les défoliateurs

En 2019, fait marquant, les hannetons provoquent d'importantes défoliations au printemps sur chêne sessile dans la Vienne (La Chapelle-Moulière) et des mortalités dans des plantations et semis de chêne sessile (Naintré, forêt de Scévolles à Guesnes) et de pin maritime et taeda (Angliers). Les mortalités résultent de l'activité des larves de hanneton sur les racines des jeunes plants. Les moyens de lutte contre ce ravageur sont très limités. Le travail du sol peut contribuer à réduire les populations larvaires en exposant celles-ci à la prédation et aux aléas climatiques.

Les chenilles de bombyx disparate provoquent au printemps des défoliations parfois totales dans certains peuplements de chênes sessiles ou pédonculés également dans la Vienne (Vouillé, Savigny-sous-Faye), dans les Deux-Sèvres (La-Ferrière-En-Parthenay) ainsi qu'en Corrèze (Chabrignac) et Haute-Vienne (Mailhac-sur-Benaize).

On observe également des défoliations de moindre importance qu'en 2018 dans la Vienne du fait des charançons sauteurs du hêtre et du chêne.

### Les problèmes d'origine abiotique

Début mai, des gelées affectent les semis naturels de chênes sur une grande partie du département de la Vienne et au nord du département des Deux-Sèvres (Argenton), entraînant le noircissement complet des pousses. Les gelées printanières concernent également les hêtraies des Pyrénées-Atlantiques.

Des roussissements du feuillage voire des défoliations résultant des coups de chaleur et du manque d'eau sont signalés sur charmes dans le Limousin, ainsi que sur certaines plantations de robinier et de peuplier dans le Lot-et-Garonne.

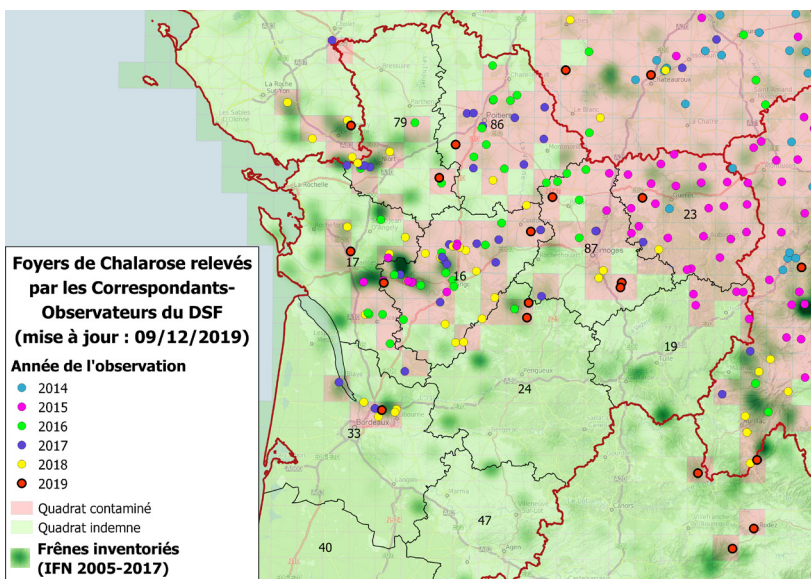
### La chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*)

La limite sud du front de progression de la maladie reste cantonnée en 2019 au nord du département de la Gironde.

On observe une faible avancée au nord de la Dordogne ainsi qu'au sud de la Haute-Vienne. En Dordogne, la maladie est détectée sur une plantation de plants issus d'une zone contaminée. Il convient donc de rappeler la possible propagation de la maladie par le transport et la plantation de plants infectés et la nécessité, de façon générale, d'être vigilant sur la provenance des plants.

La progression de la chalarose en Nouvelle-Aquitaine reste à surveiller particulièrement à l'est de la région par l'Aveyron au sud de Rodez comme le montre la carte ci-contre des foyers de chalarose relevés en Nouvelle-Aquitaine et départements limitrophes de 2014 à 2019.

Les conditions climatiques sèches et chaudes de ces deux dernières années peuvent en partie expliquer la faible progression spatiale de la maladie. En effet, les études montrent que les conditions stationnelles, notamment le taux d'humidité des sols interviennent dans la fructification du champignon et la sévérité de la maladie.



Source : base DSF

### Un nouveau venu dans la région *Xylosandrus crassiusculus*

*Xylosandrus crassiusculus* est un petit scolyte invasif originaire d'Asie. Les adultes creusent des galeries dans les branches et les troncs des arbres. La sciure expulsée sous la forme de cylindres compacts le long des branches ou troncs atteints, est un symptôme caractéristique de sa présence.

Il a été détecté pour la première fois en France à Nice en région PACA sur caroubier en 2014.

Sa présence est désormais avérée sur la côte d'azur de Menton à Cannes.

Il a été piégé pour la première fois en Nouvelle Aquitaine en 2018, sans détection de symptôme sur végétaux, sur la commune de Guiche dans les Pyrénées-Atlantiques. En 2019, un foyer a été déclaré dans la commune de St Maurice-sur-Adour dans les Landes sur Lagerstroemia. La grande polyphagie de ce scolyte de 2 à 3 millimètres seulement, incite à le surveiller avec attention.

Femelle de *Xylosandrus crassiusculus*



© J.R. Baker & S.B. Bambara

Bâtonnets de sciure observés en septembre 2019 sur Lagerstroemia dans les Landes



© Cyril Labien ONF



# Synthèse pluri-annuelle des principaux problèmes phytosanitaires

		2015	2016	2017	2018	2019
<b>Toutes essences</b>	Gel tardif printanier					
	Sécheresse					
	Coup de vent					
<b>Résineux</b>	Processionnaire du pin					
	Maladie des bandes rouges sur pin laricio					
	Scolytes (typographe, sténographe, chalcographe...)					
	Rougisement physiologique du douglas					
<b>Feuillus</b>	Défoliateurs précoces					
	Oïdium des chênes					
<b>Peupliers</b>	Rouille du peuplier					
	Puceron lanigère					

Tableau récapitulatif : État sanitaire des principales essences de la région en 2019

		Essence	État de santé	
<b>RÉSINEUX</b>		Pin maritime		
		Douglas		
		Pin sylvestre		
		Epicéas		
		Sapin de Vancouver		
		Mélèzes		
<b>FEUILLUS</b>		Chêne pédonculé		
		Châtaignier		
		Hêtre		
		Chêne rouvre		
		Frêne		
		Peuplier		

	Bon état sanitaire
	État sanitaire moyen (déperissements localisés)
	Mauvais état sanitaire (déperissements généralisés)

# Le réseau des correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts en Nouvelle-Aquitaine

## Les correspondants observateurs en Nouvelle-Aquitaine

### DORDOGNE

David BLONDEL (ONF)	06-17-78-12-49
Jérôme CARMEILLE (CRPF)	06-82-82-83-83
Christophe EHRISMANN (DDT)	06-07-56-53-19
Patrick REY (CRPF)	06-71-01-83-98

### GIRONDE

Pierre ASSIE (ONF)	06-14-58-22-64
Sébastien BARRE (CA)	06-10-98-03-40
Jean CORDEBART (DDT)	06-08-48-88-69
Adrien FALLER-PONCHARD (ONF)	06-25-57-52-13
Benjamin GARAT (CRPF)	06-71-01-83-97
Hervé LEMAIRE (CRPF)	06-71-01-83-95
Sébastien RENOUX (CRPF)	06-08-28-04-74

### LANDES

Sylvain BAZAS (CRPF)	06-72-01-74-08
Thierry CARBONNIERE (CRPF)	06-71-01-83-93
Thierry CAZEAUX (CD40)	06-08-52-79-97
Julien GOULLIER-LAGADEC (Sylgeco)	07-71-27-51-81
Paul LAUSSUCQ (CA)	06-84-50-56-69
Jean-Gabriel MORON (ONF)	06-23-85-43-20
Clément REGLAT (ONF)	06-13-81-61-41
Pierre TEYSSIER (CA)	06-70-49-02-39

### LOT-ET-GARONNE

René SEGER (ONF)	06-23-66-46-36
------------------	----------------

### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Jean-Louis BAFFALIO (ONF)	07-78-46-65-30
Patrick BONIFAS (ONF)	06-16-09-99-61
Patrice FURLAN(ONF)	06-28-02-52-79
Arnaud GIRAUDEL (ONF)	07-78-46-64-04
Mickaël MAÏTIA (CRPF)	06-74-08-16-17

### CORRÈZE

Romain DAMIANI (CRPF)	06-71-94-17-97
Jean GUILLAUMIE (DDT)	06-07-9148-45
Didier VIALLE (CA)	06-24-45-02-40

### CREUSE

Jean-Luc FARGES (CRPF)	06-14-25-20-49
Emmanuel GASPARD (DDT)	05-55-61-20-26

### HAUTE-VIENNE

Philippe MASSOT (ONF)	06-27-21-43-69
Patrick MAURETTE (DDT)	05-55-12-90-49
Guilhem VAGANAY (CRPF)	06-64-44-43-95



### CHARENTE

Xavier BONNART (syndicat pays sud charente)	06-79-91-60-37
Yves LACOUTURE (CGF)	06-08-84-02-85
Yanis MARCILLAUD (CETEF)	06-73-54-35-89

### CHARENTE MARITIME

René PELLOQUIN (ONF)	06-23-97-71-77
Alain ROUSSET (CRPF)	06-89-87-79-36
Jean-Luc THEBAULT (DDT)	05-46-49-28-53

### DEUX-SÈVRES

Esthelle MERCIER (CRPF)	05-49-77-16-43
-------------------------	----------------

### VIENNE

Vincent DECOBERT (DDT)	05-49-03-13-19
Yannick DAVID (ONF)	06-24-97-71-32